



CHARTRE D'ENGAGEMENT

Pour une alimentation durable et de proximité en Alsace centrale

L'agriculture et l'accès à l'alimentation sont des enjeux majeurs. Le PETR Sélestat Alsace Centrale s'est engagé depuis 2019 dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT) avec la Communauté de communes du Canton d'Erstein et les acteurs locaux. Notre ambition commune est de **faire de l'Alsace centrale un territoire d'agriculture durable qui produit et donne accès à tous à une alimentation saine et de proximité.**

Cette démarche **volontaire** et **collective** favorise les synergies. Elle a pour ambition de fédérer les acteurs d'un territoire autour de l'alimentation pour développer la résilience alimentaire par des **solutions concrètes**. Ces solutions peuvent être portées par le PETR dans une approche globale ou par chacun des partenaires du PAT.

Concrètement le PAT Alsace Centrale a accompagné les collectivités locales vers une restauration scolaire durable, a porté la réflexion concernant la création d'outils de transformation locaux (laiterie, conserverie) et a lancé un dispositif d'accompagnement des exploitants (transmission, vente directe, diversification, agriculture biologique).

Aux côtés du PETR, les partenaires du PAT et acteurs du territoire portent des projets visant à maintenir et développer une agriculture et une alimentation de proximité, plus saine et plus accessible. De nombreuses actions de sensibilisation sont menées pour limiter le gaspillage alimentaire et préserver les ressources.

Notre Projet Alimentaire Territorial a été labélisé niveau 2 le 14 mars 2024 et bénéficie du soutien du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Cette labélisation donne une plus grande visibilité au projet. **Elle engage les partenaires du projet à mettre en œuvre le plan d'action pour la période 2024-2028.** (en Annexe)



Cet engagement s'inscrit pleinement dans la stratégie des deux Plans Climat du territoire (CCCE et PETR) comme un levier d'action et de lutte contre le changement climatique. L'alimentation, de la production à la consommation, représente environ 1/4 des émissions de gaz à effet de serre.

ENGAGEMENT COLLECTIF

Par la signature de cette charte les partenaires et acteurs du territoire d'Alsace centrale s'engagent collectivement à :

- mettre l'alimentation au centre des politiques publiques car elle est un levier particulièrement fort pour réussir les transitions écologiques en Alsace centrale,
- mettre à disposition les compétences et capacités de leur structure pour renforcer et amplifier la résilience alimentaire du territoire,
- participer à cette démarche collective, structurée et d'approche transversale autour de la thématique alimentaire,
- coopérer avec les acteurs et les structures dans cet objectif commun,
- contribuer activement à la communication de la démarche dans leur réseau.

Partie individuelle à remplir par chaque partenaire en fonction de ses actions et engagements individuels.



PAR CETTE CHARTE LE SIGNATAIRE S'ENGAGE SPÉCIFIQUEMENT À :

(cocher les cases correspondantes)

- Participer aux instances et/ou groupes de travail du PAT.
- Désigner un représentant pour les instances et/ou groupes de travail.
- Apporter son soutien technique financier politique.
- Porter les actions ci-après en son nom pour atteindre les objectifs du PAT sur la période 2024-2028 :

- Organiser ou animer des ateliers / événements de sensibilisation
- Soutenir des associations en lien avec les thèmes du PAT
- Mettre en place des actions pour appliquer/dépasser les attentes de la loi Egalim (restauration scolaire ou collective)
- Poursuivre son engagement dans la démarche Accélérateur de Transition sur la thématique alimentation durable depuis 2023
- Mettre en place des actions de développement des circuits courts, des paniers, du manger local
- Apporter son soutien sur l'épicerie sociale/solidaire de la Ville de Marckolsheim

Quelques exemples d'actions :

- Organiser des événements de sensibilisation (cuisiner, glaner, transformer, anti-gaspi ...).
- Soutenir les associations en lien avec les thèmes du PAT (jardins partagés ou naturel, précarité alimentaire, sensibilisation ...).
- Actions sur le foncier agricole (baux, préservation du foncier agricole dans les PLU, pour installer un agriculteur, ...).
- Actions pour atteindre et dépasser les objectifs de la loi Egalim dans la restauration scolaire ou collective.
- Actions en lien avec le changement climatique et l'agriculture.

IDENTIFICATION DES PERSONNES DE CONTACT AU NIVEAU POLITIQUE ET TECHNIQUE

Élus/ suppléants référents qui vont participer aux instances du PAT Alsace Centrale

Nom / Prénom : Mosser Mireille
Fonction : VP chargée de l'environnement
Courriel : mmosser2020@orange.fr
Téléphone : 06 34 48 09 56 / 03 88 85 40 01

Nom / Prénom :
Fonction :
Courriel :
Téléphone :

Référents techniques qui vont participer aux réunions et suivre la mise en œuvre des actions

Nom / Prénom : Gebleux Ilana
Fonction : Accélétratrice de transition
Courriel : i.gebleux@ried-marckolsheim.fr
Téléphone : 03 67 20 13 08

Nom / Prénom : Bancelin Marion
Fonction : Responsable Services à la Personne
Courriel : m.bancelin@ried-marckolsheim.fr
Téléphone : 03 88 92 56 47

Date : Lieu : Marckolsheim

Nom de la structure signataire : Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

Nom et qualité du responsable de la structure signataire : Frédéric Pfliegersdoerffer - Président de la CCRM

Signature /
cachet :



Actions proposées suite

(à joindre au formulaire signé)



PAR CETTE CHARTE LE SIGNATAIRE S'ENGAGE SPÉCIFIQUEMENT À :

- Porter les actions ci-après en son nom pour atteindre les objectifs du PAT sur la période 2024-2028 :

Annexe : Détail des actions de la CCRM

- Organiser ou animer des ateliers / évènements de sensibilisation
 - Festi Famille et Festi moment
 - Intervention dans les collèges
 - Journée du DD grand public
 - Événement dans les médiathèques (expo, ateliers)
 - Newsletter mensuelle
 - Programme pédagogique dans les périscolaires (visites / cours de cuisine...)
 - Participation financière et technique aux ateliers de la transition avec la Maison de la Nature
 - Convention Maison de la Nature pour des interventions de sensibilisation dans les écoles sur différentes thématiques dont l'alimentation

- Soutenir des associations en lien avec les thèmes du PAT
 - Miellerie du Ried
 - Obstgarde
 - D'Saaser Äpfelkracher (verger-école de Saasenheim)

- Mettre en place des actions pour appliquer/dépasser les attentes de la loi EgAlim (restauration scolaire ou collective)
 - Convention avec le SMICTOM pour la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les périscolaires
 - Formation sur le goûter responsable pour les agents périscolaires / médiathèques / assistantes maternelles

- Poursuivre son engagement dans la démarche Accélérateur de Transition sur la thématique alimentation durable depuis 2023

- Mettre en place des actions de développement des circuits courts, des paniers, du manger local
 - Guide des producteurs locaux,
 - Guide de l'alimentation durable de la petite enfance,
 - Promouvoir le slow tourisme en lien avec l'Office du Tourisme dont des visites de ferme
 - Mise en place d'un programme sur l'alimentation à destination des seniors avec l'association ALVITAE et le RAI

- Apporter son soutien sur l'épicerie sociale/solidaire de la Ville de Marckolsheim